# LES FÊTES ROYALES SOUS LA RESTAURATION

PAR

# FRANÇOISE WAQUET-POINT

mattre ès lettres

#### SOURCES

Les séries O³ et AJ¹¹ des Archives nationales, qui renferment les papiers des services organisateurs des fêtes royales sous la Restauration, ont constitué le point de départ de nos recherches. La consultation des séries AF v, AJ¹³, F¹¹c₁, F², F¹³, F¹³, O¹, O², T a fourni d'utiles compléments, ainsi que le journal de la reine Marie-Amélie, conservé dans le fonds Nemours (300 AP IV). A ces fonds principaux, il faut joindre des documents épars consultés aux Archives de Paris, au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque de l'Arsenal (collection Rondel), à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (notamment, les papiers privés de l'architecte Bélanger), au Musée Notre-Dame (registres capitulaires et dossiers), aux Archives départementales de la Marne, aux Archives municipales de Marseille et de Reims, aux Archives historiques de Cologne (fonds Hittorff). Grâce à l'amabilité d'une descendante de Fontaine, nous avons pu avoir communication du journal encore inédit de l'architecte.

L'essentiel de la documentation iconographique provient du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Cependant, la Bibliothèque des Beaux-Arts, celle des Monuments historiques et surtout le Wallraf-Richartz-Museum de Cologne, tous riches en dessins de l'architecte des fêtes et cérémonies Hittorff, nous ont également fourni des documents exceptionnels. Des recherches complémentaires ont été menées avec profit aux Archives nationales, à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque du Musée des arts décoratifs (collection Maciet), au Musée Carnavalet, au Musée du Louvre (cabinet des dessins et chalcographie), au Musée Notre-Dame, ainsi qu'à l'Hôtel Le Vergeur et au Musée du Tau à Reims. Le Metropolitan Museum of Art de New York conserve un ensemble unique d'aquarelles et de gouaches représentant des décors projetés pour le sacre de Louis XVIII à Reims et des modèles de broderies pour des costumes de cérémonie.

De nombreux objets, exécutés sous la Restauration lors de fêtes royales, subsistent encore et sont conservés, notamment, dans les collections du Mobilier national, du Musée du Tau, du Musée de la monnaie et des médailles, ainsi qu'au Musée des voitures de Trianon.

Les mémoires des contemporains et, en particulier, de ceux qui furent les témoins ou les acteurs des fêtes royales sous la Restauration ont constitué une source de premier ordre que nous avons largement exploitée. De plus, nous avons tiré profit des nombreux ouvrages de circonstance, des journaux et des périodiques publiés à l'époque.

#### INTRODUCTION

Les fêtes organisées autour des monarques restaurés constituent un champ d'étude privilégié pour mesurer le poids du passé et la place du présent après 1814. L'organisation des fêtes, leur cérémonial et leurs décors, mais aussi la société qui y participait, les idées qu'elles véhiculaient et la distraction qu'elles procuraient peuvent être examinées avec profit pour l'histoire de l'époque.

# PREMIÈRE PARTIE L'ADMINISTRATION DES FÊTES

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES SERVICES DES FÊTES

L'administration des fêtes constituait un ensemble complexe, mais rationnel. Plusieurs services concouraient à leur organisation; cependant, à chacun se trouvait assignée une fonction bien définie qu'il préservait jalousement. Le ministre de la Maison du roi délivrait les crédits, les premiers gentilshommes de la Chambre ordonnaient les spectacles et les fêtes privées, le grand maître des cérémonies réglait les fêtes publiques et officielles; à l'intendance de l'u Argenterie, Menus, Plaisirs et Affaires de la Chambre du roi prevenaient l'élaboration et l'exécution des décors des fêtes, pour lesquelles elle était secondée par l'intendance du Garde-Meuble.

Derrière ce schéma transparaît le modèle d'organisation d'Ancien Régime. Les titres de premier gentilhomme de la Chambre, d'intendant, de grand maître des cérémonies rappelaient l'ancienne cour. La pratique de la survivance subsistait, le nombre des hommes liés à la monarchie d'avant 1789 était important. Cependant, on avait eu le souci de corriger les aspects les plus choquants ou les plus contraires aux réalités nouvelles. Les grands officiers n'avaient plus le maniement des deniers de leurs services, le titre de Menus Plaisirs, devenu désuet et ridicule, fut modifié au cours de la Restauration.

Parmi ces services, l'intendance des Menus occupait une place privilégiee, comme en témoigne sa croissance constante en hommes et en locaux, renforcée par l'annexion du Garde-Meuble en 1826. Au sein de l'équipe laborieuse des Menus, composée d'employés de bureau, de magasiniers et d'ouvriers, tous dirigés par l'intendant, se distinguaient les architectes — Bélanger jusqu'en 1818, puis Lecointe et Hittorff — qui furent des classiques sachant, cependant, s'ouvrir aux modes de leur temps.

#### CHAPITRE II

# LA DYNAMIQUE DES SERVICES DES FÊTES

A la différence de Louis XV, Louis XVIII et Charles X n'intervinrent guère personnellement dans la politique des fêtes. En revanche, la duchesse de Berry voulut imposer ses goûts et ses idées dans l'élaboration ou la composition de fêtes; cependant, ce rôle fort actif se limita aux bals et aux spectacles

qu'elle donna dans ses appartements.

La préparation des fêtes de cour et des cérémonies publiques revenait donc à l'administration des fêtes. Une stricte répartition des tâches entre les divers services festifs, partage consacré par la tradition et codifié par la réglementation, permettait une efficacité que ni les conflits de personnes, ni les rivalités de services ne mettaient sérieusement en cause. En outre, un travail très méthodique doublé d'une rapidité d'exécution parfois surprenante permettait de réaliser des décors dont la qualité matérielle ne fut presque jamais contestée.

L'activité déployée par ces services se réglait sur les modèles légués par l'Ancien Régime : ils les imitaient étroitement tout en sachant, au besoin, les adapter au nouvel état politique et économique du pays. On ne saurait trop insister sur l'utilisation du cérémonial d'Ancien Régime, auquel s'oppose

l'absence presque totale de références à l'époque impériale.

#### CHAPITRE III

### LES MOYENS DES SERVICES DES FÊTES

Les moyens financiers des services festifs sous la Restauration — et plus particulièrement des Menus Plaisirs et du Garde-Meuble, les seuls à avoir disposé de budgets spécifiques — furent toujours relativement faibles et modestes, malgré l'octroi de crédits spéciaux à certaines occasions. La pauvreté extrême des magasins des fêtes aux premiers temps de la Restauration ne commença de s'atténuer que dans les années 1820 : guidé par les principes d'éco-

nomie qu'avait déjà prônés son père, Papillon de La Ferté, intendant des Menus, avait en effet choisi de reprendre une politique de constitution de stocks qui, sous l'Ancien Régime, avait porté ses fruits; cependant, malgré tous ses efforts, il ne put constituer des magasins aussi richement et aussi diversement garnis qu'autrefois.

Aussi, devant l'insuffisance de leurs ressources matérielles, les services des fêtes durent souvent se résoudre à recourir à la pratique onéreuse de la location auprès d'entrepreneurs privés; mais, bien souvent, la faiblesse de leurs moyens financiers les en empêchait. Force était alors d'utiliser les maigres ressources des magasins, que les ouvriers, avec une habileté d'illusionnistes, parvenaient à transformer en décors sinon somptueux, du moins suffisamment clinquants pour abuser le spectateur. Mais, parfois, les magasins étaient si dépourvus qu'on était obligé de se servir du mobilier royal et princier. Malgré tout, les décors, tels que nous les restituent les estampes ou que nous les décrivent les contemporains, avaient fière allure, même si la pompe, le luxe et la somptuosité des fêtes de la cour de Louis XV ou de Louis XVI étaient rarement égalés.

# DEUXIÈME PARTIE RYTHME ET DÉCORS

# CHAPITRE PREMIER

#### LE RYTHME DES FÊTES

Les Bourbons restaurés donnèrent beaucoup moins de fêtes que Louis XV et Louis XVI; encore convient-il de remarquer la part considérable des cérémonies religieuses et de noter que c'est chez le duc et la duchesse de Berry que les fêtes de distraction furent les plus nombreuses. L'état des finances royales, l'âge des souverains sont évidemment des éléments d'explication.

Comme sous l'Ancien Régime, les notions de fêtes ordinaires et extraordinaires s'imposèrent sous la Restauration. Les premières regroupent toutes les fêtes anniversaires ou cycliques, religieuses ou profanes; les secondes toutes celles qui présentaient un caractère exceptionnel.

#### CHAPITRE II

# LES DÉCORS DES FÊTES ORDINAIRES

Parmi les fêtes ordinaires, les cérémonies religieuses avaient une importance notable. Chaque année, les processions du Vœu de Louis XIII, de la Fête-Dieu et de son octave, la messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des Chambres, ainsi que les bouts de l'an des rois et des princes défunts se célébraient selon le même rituel, solennel et immuable. Chaque année, le même décor était réemployé; en outre, pour ces cérémonies qui, par leur monotonie répétitive, n'avaient ni l'éclat ni l'originalité des fêtes occasionnelles, on ne dressa, notamment au début de la Restauration, que des décors très modestes,

voire même peu adéquats.

Les fêtes profanes ne brillèrent pas d'un éclat plus intense. La commémoration du retour des Bourbons, la célébration de la fête du roi virent revenir annuellement les mêmes réjouissances. Seule, la fête de l'héritier présomptif du trône, le duc de Bordeaux, était pleine de charme et d'originalité. La monotonie de la cour était rarement rompue par des spectacles ou des « jeux du roi » dont l'attrait et le plaisir étaient gâchés par la sévérité de l'étiquette. En revanche, les bals organisés par la duchesse de Berry offraient des soirées merveilleuses où, au gré des modes, les invités adoptaient des costumes grecs ou turcs ou se transformaient en fastueux seigneurs de la cour des Valois.

## CHAPITRE III

## LES DÉCORS DES FÊTES EXTRAORDINAIRES

La cour des Bourbons restaurés fut affectée par de nombreux deuils qui donnèrent lieu à des cérémonies solennelles : pompes funèbres de Louis XVI et Marie-Antoinette, du prince de Condé, du duc de Berry et de Louis XVIII. En revanche elle ne connut qu'un seul mariage, celui du duc de Berry, et seul le baptême du duc de Bordeaux fut célébré avec éclat. Enfin, il fallut attendre la veille de la Révolution de Juillet pour que, à l'occasion de la venue à Paris des souverains de Naples, reprenne le tourbillon des fêtes d'Ancien Régime.

Sous la Restauration, l'esthétique du XVIII<sup>e</sup> siècle survécut dans les décors gracieux imaginés par Bélanger pour le mariage du duc de Berry et dans les réalisations néo-classiques de ses successeurs, Lecointe et Hittorff, pour la pompe funèbre de Louis XVIII. Cependant, des goûts plus modernes triomphaient dans les projets de Percier pour le sacre de Louis XVIII, qui traduisent l'influence de l'art de la Renaissance, et dans les grands décors néo-gothiques exécutés pour le sacre de Charles X sous la conduite d'Hittorff et Lecointe.

Les décors des fêtes de la Restauration reflètent parfaitement les tendances et les goûts artistiques d'une époque où les styles se mêlent avec un éclectisme qui, dans des décors de fêtes, n'était dépourvu ni de séduction, ni de pittoresque. Ils n'annoncent aucun art nouveau, ils se font seulement l'écho des idées et des styles à la mode. Cependant, un principe s'affirme, inconnu dans l'histoire des décors du siècle passé : celui de la nécessaire harmonie entre le décor et l'édifice sur lequel il s'applique.

## TROISIÈME PARTIE

# SOCIÉTÉS ET MENTALITÉS

#### CHAPITRE PREMIER

# FÊTE ET POLITIQUE

Les fêtes royales sous la Restauration furent bien plus que de simples frivolités. Leur organisation manifestait une volonté politique bien définie, leurs décors traduisaient une idéologie précise. Le retour au passé commandait tout, la reconstitution des services festifs, le rétablissement des cérémonies traditionnelles, la reprise des idéaux d'autrefois. Les vieilles alliances avec l'autel, avec l'armée, avec l'ancienne France furent solennellement renouées. Légitime, chrétienne, guerrière, proche de son peuple, telle se présentait la monarchie restaurée, qui n'avait rien appris, rien oublié.

Cependant, un souci de propagande conduisait à montrer le souverain de la manière la plus flatteuse. Le choix d'un thème pour une fête, la conception d'un décor, l'adoption d'un style n'étaient pas indépendants de ces exigences. De plus, l'image que l'on donnait de la monarchie et de son passé était des plus séduisantes : seuls, les faits les plus glorieux ou les plus populaires étaient rappelés. Les monarques les plus illustres devenaient autant d'exemples à imiter que de cautions données à l'opinion; parmi eux se distinguait Henri IV, mythe protéiforme qui veillait et satisfaisait à tout.

#### CHAPITRE II

#### FÊTE ET SOCIÉTÉ

Officielle ou privée, la fête royale sous la Restauration engendrait rarement la communion des hommes et des idées. Dans les fêtes publiques, de rares exemples de fraternisation dissimulaient mal l'individualisme des classes sociales, leurs réactions particulières, la distance qui les éloignait, tout comme celle qui séparait le peuple d'un roi qu'il voyait à peine et que parfois même il ne reconnaissait pas. D'ailleurs, à l'Hôtel de Ville de Paris, maison commune de tous les Parisiens, le roi n'admettait auprès de lui qu'une société d'élite qui ne les représentait même pas.

Aux Tuileries, la naissance ou la fortune ne réussissaient pas davantage à créer une unité que le respect d'un même rituel aurait pu sceller. Bien au contraire, la hiérarchie des privilèges, liée à celle des titres, attisait les rivalités dans une société figée qui n'admettait à ses honneurs que les membres les plus influents d'une noblesse d'Empire longtemps méprisée.

#### CHAPITRE III

#### FÊTE ET DISTRACTION

Les fêtes que la monarchie prodigua au peuple lors de grands événements ne procuraient qu'une distraction artificielle qui n'avait rien de commun avec la vraie fête populaire, théoriquement unanime et spontanée. En outre, ces réjouissances suscitaient la critique de l'opinion libérale qui n'y voyait que démagogie et avilissement. Quant à l'opinion réactionnaire, elle aurait préféré

voir le peuple au travail.

Les fêtes privées données à la cour, spectacles, bals, réceptions, étaient régies par une étiquette si sévère et un cérémonial si rigoureux que tout charme en était ôté. Dans une cour vieillie, l'ennui glaçait toutes les fêtes et le seul plaisir que l'on pouvait en tirer était celui de la vanité. En revanche, les jeunes gens à la mode, invités chez la duchesse de Berry, trouvaient chez elle une gaieté et une fantaisie inconnues « au château ». Mais on ne goûtait rien tant que les fêtes données par le duc d'Orléans. La diversité de la société qui se réunissait au Palais-Royal, la liberté de ton, l'agrément des conversations, la simplicité du cérémonial ralliaient les suffrages de tous les invités.

#### CONCLUSION

Le passé a pesé de tout son poids sur les fêtes organisées autour de la personne royale, poids si écrasant qu'il a empêché la fête de remplir ses fonctions distractive et sociale. Leur seule modernité résidait peut-être dans les décors, qui reflétaient bien l'esprit de leur temps : l'art néo-classique voisinait avec le style troubadour, l'inspiration de l'Antiquité faisait place à celle du Moyen Age et de la Renaissance, les styles se mêlaient en un éclectisme plein de pittoresque et de romantisme.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Mémoires de fournisseurs et états de paiement relatifs à divers objets exécutés lors du sacre de Charles X: dais, costumes, carrosse, pièces d'orfèvrerie données en présent à la cathédrale de Reims.

#### **APPENDICE**

Calendrier des fêtes royales sous la Restauration, recensant pour chacune d'elles les principales sources manuscrites, iconographiques, imprimées et matérielles.

# ICONOGRAPHIE

Cent trente-six planches classées méthodiquement : quelques portraits des « administrateurs » des fêtes, photographies de dessins, de toiles, de gravures et de lithographies, représentant des fêtes ordinaires et extraordinaires, et reproductions d'objets s'y rapportant.